



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
30 Janvier 2021
Dax

RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT FINANCIER

2020

SOMMAIRE

Sommaire du rapport d'activités :

- 1-les adhérents, page 1 ;
- 2-la composition du conseil d'administration et du bureau, page 1 ;
- 3-l'activité exceptionnelle de l'AML liée à la crise, page 1 et 2 ;
- 4-les réunions des instances de l'AML, page 2 ;
- 5-la participation de l'AML aux instances, réunions et actions de l'AMF, page 2 ;
- 6-la participation au congrès des maires de l'AMF, page 3;
- 7-les sessions de formation des élus, page 3 ;
- 8-les réunions d'information, page 3;
- 9-les réponses aux saisines juridiques et/ou administratives des adhérents, pages 4 ;
- 10-les lettres circulaires d'information des adhérents, page 5 ;
- 11-le site internet de l'AML, page 5 ;
- 12-La participation aux activités de l'association « Esprit du Sud 40 » page 5 ;
- 13-l'opération d'adressage dite « numérues », page 6 ;
- 14-les autres échanges et actions partenariales, pages 6,7 et 8 ;
- 15-la réalisation d'un annuaire et d'un agenda , page 8 ;
- 16-la représentation de l'AML, page 9.

Sommaire du Rapport financier :

- 1-Synthèse ;
- 2-Documents comptables.

Budget prévisionnel AML 2021

Annexes :

- Bilan service PCS.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Rapport d'activité

L'activité de l'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire. Elle a également été marquée par le renouvellement municipal du 15 mars et du 28 juin.

1-Les adhérents :

L'association des maires et président(e)s de communautés des Landes rassemble les maires, les président(e)s de communautés de communes ainsi que les présidents de communautés d'agglomération du département ; soit trois cent vingt-sept maires, seize président(e)s de communautés de communes et deux présidents de communautés d'agglomération.

L'année 2020 a été celle du renouvellement consécutif aux élections municipales et communautaires.

Ce scrutin a permis l'élection d'un tiers de nouveaux maires et onze nouveaux présidents de communautés.

2-La composition du conseil d'administration et du bureau :

L'assemblée générale statutaire du 1^{er} Août 2020 a permis le renouvellement du conseil d'administration et du bureau de l'AML.

Les membres du bureau :

***Le bureau:** Hervé Bouyrie, président; Charles Dayot, vice-président ; Frédérique Charpenel, vice-présidente; Paul Carrère, vice-président ; Julien Dubois, vice-président; Jeanne Coutière, secrétaire; Jean-François Broquères, secrétaire adjoint; Pierre Mallet, trésorier ; Christine Fournadet , trésorière adjointe.*

***Le conseil d'administration :** Christine Brettes; Hélène Cousseau ; Jean-Claude Daulouède; Rachel Durquety; Michel Herrero; Anne-Marie Larrère; Hélène Larrezet; Jean-Jacques Leblond; Jean-Marc Lespade ; Philippe Mouhel; Didier Pauliat; Pascale Requenna ; Serge Sore ; Arnaud Tauzin.*

***Membre d'honneur :** Jean-Yves Montus, président d'honneur.*

3-L'activité exceptionnelle de l'AML liée à la crise sanitaire :

Participation avec le Conseil départemental des Landes à l'opération de distribution des masques auprès des communes pour doter la population landaise. Les services de l'AML ont recensé les besoins auprès des collectivités. L'AML a été mobilisée du 24 mars au 15 mai sur cette opération.

Organisation de la distribution auprès des collectivités de la dotation d'Etat en masques au mois de mai et au mois de septembre.

Participation du président de l'AML à la cellule de liaison Covid 19 hebdomadaire présidée par la préfète des Landes.

Soutien aux collectivités pendant le confinement : analyse de la législation et conseils pratiques sur l'état d'urgence sanitaire (prolongation des mandats, pouvoirs exceptionnels, tenue des assemblées, situation des agents...).

4-Les réunions des instances de l'AML:

Conseil d'administration, le 10 Janvier 2020, proposition des barèmes de cotisations, réorganisation du réseau territorial des finances publiques, préparation de deux réunions d'information sur l'organisation des élections municipales et organisation du CALAC.

Conseil d'administration, le 7 Juillet 2020, organisation de l'assemblée générale statutaire de renouvellement.

Assemblée générale, le 1^{er} Août 2020, à Mont-de-Marsan :

- Clôture de l'exercice 2019 : vote sur le rapport d'activité et sur le rapport financier, vote sur les cotisations et sur le budget prévisionnel,
- Election d'un nouveau conseil d'administration,
- **Réunion du nouveau conseil d'administration** pour l'élection du président et d'un nouveau bureau.

Conseil d'administration, le 10 Septembre 2020, désignation au sein des commissions, organisation du CALAC, rencontre avec la préfète des Landes sur les questions de l'actualité territoriale.

5-La participation de l'AML aux instances, réunions et actions de l'AMF :

En fonction de la situation sanitaire, ces réunions se sont déroulées soit en présentiel, soit en distanciel.

Participation du président de l'AML aux comités directeurs de l'AMF.

Participation du président de l'AML, en qualité de co-président, aux réunions de la commission des communes littorales de l'AMF.

Participation des membres de la commission des finances (deux membres du conseil d'administration de l'AML) au comité des finances de l'AMF.

Participation du directeur de l'AML aux journées annuelles de travail des directeurs d'associations des maires organisées par l'AMF.

Participation du directeur de l'AML au réseau des juristes des associations départementales.

6-La participation au congrès des maires de l'AMF :

Exceptionnellement, au regard de la situation sanitaire, le congrès 2020 des maires et des présidents de communautés de France organisé par l'AMF à la porte de Versailles à Paris a été annulé.

L'assemblée générale des adhérents s'est tenue de manière dématérialisée le jeudi 10 décembre 2020. Le président de l'AML est intervenu au cours de cette réunion.

7-Les sessions de formation des élus :

Par décision du ministère de l'intérieur en date du 24 juillet 2017, l'Association des Maires et Présidents de communautés des Landes bénéficie d'un agrément. L'AML est l'organisme agréé de formation des élus du département des Landes.

L'activité « formation » de l'AML a été lourdement impactée par la crise sanitaire.

Les formations suivantes ont été dispensées par le département formation de l'AML :

Le conseil municipal, dans le cadre des Universités des Maires, webinaire le 9 juin 2020, AMF et Mairie 2000.

Les pouvoirs de police du maire, dans le cadre des Universités des Maires, webinaire le 12 juin 2020 AMF et Mairie 2000.

Les bases de l'intercommunalité, dans le cadre des Universités des Maires, webinaire le 15 juin 2020 AMF et Mairie 2000.

Les notions essentielles du budget municipal, webinaires le 22 et le 23 juin 2020, intervenant : V2F Consultant.

La tenue d'une réunion du conseil municipal, le 14 septembre 2020, journée de formation à Tartas, intervenant : intervenant V2F Consultant.

L'environnement institutionnel de la commune, webinaire le 6 novembre 2020, à Tartas, intervenant : intervenant V2F Consultant.

8-Les réunions d'information :

Réunion d'information sur l'organisation des élections municipales avec la préfecture des Landes, le 21 janvier 2020 à Mont-de-Marsan.

Réunion d'information sur l'organisation des élections municipales avec la préfecture des Landes, le 23 janvier 2020 à Dax.

Réunion d'information des maires sur le thème de « la présentation des services de l'Etat, de la région et du département », le 21 octobre 2020 à Soustons.

Réunion d'information des maires sur le thème de « la présentation des services de l'Etat, de la région et du département », le 23 octobre à Mont-de-Marsan.

9-Les réponses aux saisines juridiques et/ou administratives des adhérents :

L'AML dont la vocation est l'assistance et le conseil aux élus dans le cadre de l'exercice du mandat, a fait l'objet de nombreuses saisines dans le courant de l'année 2020. Le déroulement des élections municipales et la crise sanitaire ont eu un impact certain sur cette activité.

Sur ces questions, essentiellement juridiques, le directeur de l'AML a, sur certains dossiers, travaillé en lien direct avec les services de l'AMF.

Les réponses, selon le degré de complexité, ont fait l'objet, soit d'une réponse écrite immédiate, soit d'un rendez-vous, au sein de la commune ou de la communauté ou au siège de l'AML, puis d'une réponse sous forme d'une restitution écrite.

Nature des questions traitées :

La législation de l'état d'urgence sanitaire.

Statut de l'élu : indemnités, articulation vie professionnelle et mandat (autorisations d'absences et crédit d'heures), formation, retraites, cotisations sociales, déclarations fiscales.

Elections municipales et communautaires : règles de communication en période préélectorale, organisation du scrutin, installation des conseils municipaux et communautaires.

Urbanisme : permis de construire (instruction des dossiers, irrégularités, précontentieux), élaboration des PLU et PLUi, fiscalité, organisation des services, réglementation des lotissements, constatation des infractions aux règles d'urbanisme.

Intercommunalité: statut (évolution des compétences), formes de mutualisation.

Assemblées : fonctionnement des assemblées, légalité des délibérations, assistance à rédaction, expression des groupes.

Associations : subventions, mise à disposition, réglementations des licences d'exploitation des débits de boisson, responsabilités, assurances.

Questions pénales : pouvoir de police du maire, analyse des dossiers (responsabilité pénale, diffamation et injures à travers les écrits, les blogs et les réseaux sociaux), rédaction de documents et liens avec les institutions (parquet, gendarmerie, police).

Baux commerciaux : analyse de contrats, reprises d'activités, multiples ruraux.

Affaires scolaires : scolarisation à domicile, prise en charge des frais de scolarité (partage) entre plusieurs collectivités.

Etat civil : mariage et PACS.

Sujets divers: statut du personnel, troubles de voisinages, entretien des lieux de culte, règles des marchés publics.

10-Les lettres circulaires d'information à destination des adhérents :

Ces lettres circulaires envoyées par courrier électronique à l'ensemble des adhérents de l'AML, maires ou présidents de communautés, visent à procurer une information régulière et quasi immédiate des élus landais sur la vie de l'association et les points importants de l'actualité territoriale.

Nature de l'information diffusée par courrier électronique :

- information de la cellule de liaison Covid 19 ;
- information de l'AMF sur la réglementation de l'état d'urgence sanitaire ;
- information sur les décisions de l'AML ;
- information législative et réglementaire sur l'actualité territoriale ;
- information sur l'actualité de nos partenaires (journal de l'association des anciens maires et adjoints des Landes –ADAMAL-, association des communes forestières,...).

11- Le site internet de l'AML :

Sur son site **maires40.fr**, l'AML diffuse les principales informations concernant ses adhérents, maires et présidents de communautés.

Ce site, dans sa partie actualités, informe les adhérents sur les rendez- vous de l'AML (réunions de formations, d'informations et partenariales...).

Un espace est également dédié aux dossiers thématiques (exemple : crise sanitaire).

Enfin, la diffusion de petites annonces entre les collectivités permet l'échange de matériel entre les collectivités.

12-Participation aux activités de l'association « Esprit du Sud 40 » :

L'AML participe en qualité de membre fondateur aux activités de l'association « Esprit du Sud 40 ». L'association fixe son siège social au sein de celui de l'AML à Mont-de-Marsan.

L'association « Esprit du Sud 40 » a pour objet de « faire partager et transmettre les valeurs de son territoire qui fondent l'art de vivre, la culture et la diversité d'un mode de vie de qualité pour ses citoyens. De mettre en valeur, par tous moyens et initiatives, la protection et la promotion des patrimoines culturels immatériels et notamment les différentes formes de chasse, de pêche, de tauromachies, les arts et pratiques de l'agriculture, de l'élevage, de la gastronomie ainsi que les manifestations sportives et culturelles et la valorisation des langues régionales. De défendre par les voies légales ce qui pourrait tenter à l'objet de l'association ».

Les membres fondateurs institutionnels sont :

L'association des Maires et des Présidents de communautés des Landes, la Chambre d'agriculture, la Chambre de commerce, la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Fédération des chasseurs, la Fédération de la course landaise, l'observatoire national des cultures taurines, la ville de Dax et la ville de Mont-de-Marsan.

13-L'opération d'adressage dite « numérues » :

Cette opération concerne les collectivités qui s'engagent dans un processus visant la dénomination des voies et le numérotage des habitations. Suite à la délibération du conseil municipal, la commune fournit à l'AML la grille des commandes du matériel permettant la fabrication des plaques de voirie. Les plaques sont réalisées par l'ESAT du Conte. Ainsi, l'AML fait le lien entre la commune et l'ESAT pour le suivi des commandes des plaques de voies (numérotation et dénomination) dans le cadre de tarifs négociés.

Par ailleurs, dans la perspective d'un traitement efficient de ce dossier, à savoir la transmission et la prise en compte de ces éléments d'adressage par les opérateurs (IGN, la Poste, « GPS »...), l'AML s'est rapprochée de l'ADACL (agence départementale d'aide aux collectivités locales).

L'ADACL propose d'accompagner les collectivités landaises cette démarche d'adressage, l'AML conserve ses missions de commande et de fourniture des plaques en lien avec l'ESAT du CONTE.

14-Les autres échanges et actions partenariales :

Avec les services de l'Etat :

Avec la Préfète des Landes, le Secrétaire général- Sous-préfet de l'arrondissement de Mont-de-Marsan, la Sous-préfète de l'arrondissement de Dax, le Directeur de cabinet du préfet, les responsables des services de la préfecture et l'ensemble des directions départementales interministérielles, l'AML entretient des relations permanentes dans tous les domaines qui concernent la vie des collectivités territoriales.

Des réunions communes sont également organisées pour informer les élus.

L'AML participe notamment :

- au COPIL pour l'élaboration du plan de protection des forêts contre les incendies,
- au comité départemental d'examen des projets de maison de santé pluridisciplinaire,
- à l'équipe projet chargé du suivi de la couverture mobile sur le territoire,
- à la commission départementale des services aux familles.

Avec le département des Landes :

Dans l'intérêt des adhérents de l'AML, les liens avec le Conseil départemental des Landes sont effectifs dans de nombreux domaines. Cette année 2020, au cœur de la crise sanitaire, la coopération entre les deux structures s'est notamment concrétisée lors de l'opération de distribution des masques.

L'AML informe ses adhérents sur les dispositifs du Conseil départemental à destination des communes et des communautés.

Ainsi, par exemple, l'AML relaye le dispositif départemental en faveur de la revitalisation des centres villes et des centres- bourgs landais.

L'AML participe aux travaux du comité technique et de pilotage du Fonds départemental d'aides financières aux familles (FDAFF).

Le Conseil départemental des Landes, par l'octroi d'une subvention, est un partenaire de la mise de la mise à disposition des kits points repos pour l'organisation d'évènements festifs.

Avec le Centre de Gestion des Landes :

Outre les actions mentionnées ci-dessus, le partenariat AML/ CDG se décline ainsi :

La réalisation de Plans Communaux de Sauvegarde : l'action partenariale entre le Centre de gestion des Landes et l'Association des Maires des Landes se concrétise également dans le cadre de l'activité du service des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). Ce document permet de doter les collectivités landaises d'un outil de prévention des risques d'une grande efficacité. Instrument de protection de la population, il permet également de limiter la mise en œuvre de la responsabilité des élus.

L'action du service se mesure également dans le cadre de l'accompagnement des collectivités landaises pour l'élaboration de leur document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Pour la période 2019/2020, douze nouveaux documents (PCS et DICRIM) ont été réalisés et seize communes ont mis à jour leurs documents.

Avec l'association des communes forestières :

L'AML entretient des liens étroits avec l'association des communes forestières des Landes. Les deux partenaires échangent dans le cadre des intérêts communs de leurs adhérents (exemple : dispositions relatives à la lutte contre les incendies).

Avec l'association des anciens maires et adjoints des Landes (ADAMAL) :

L'ADAMAL réunit les anciens élus landais, essentiellement les maires et les adjoints. Cette association a pour vocation la transmission des valeurs civiques et citoyennes. A cet effet, elle propose des expositions, des interventions en milieu scolaire et, à l'issue des scrutins, elle remet les « Mariannes du civisme ».

Enfin, l'ADAMAL édite un journal à destination de ses adhérents.

L'AML soutient l'ADAMAL en relayant son activité auprès de ses propres adhérents et en apportant également une contribution administrative.

Avec La Poste :

L'AML participe aux réunions de la commission de présence postale.

Avec le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) :

L'AML est membre du conseil d'administration et contributeur financier à hauteur de mille euros par an. L'AML apporte son concours à se Groupement d'Intérêt Public qui, sous la présidence du président du Tribunal de Grande Instance de Mont-de-Marsan et du Procureur de la République, a pour but de favoriser l'information générale sur les droits et obligations des personnes (permanences d'accès au droit, conférences, site internet...).

Avec EDF Collectivités :

L'AML et EDF Collectivités ont signé une convention de partenariat. Aux termes de cette convention, les parties s'engagent sur une coopération en matière de transition énergétique, de territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) et de lutte contre la précarité énergétique. EDF Collectivités verse une participation financière à l'AML.

Avec Orange :

L'AML et Orange ont signé une convention partenariale.

Aux termes de cette convention, Orange verse une participation financière à l'AML.

Régulièrement, l'AML intervient auprès de la direction des relations avec les collectivités locales de la société Orange, dans l'intérêt des communes landaises. Ces interventions portent essentiellement sur l'amélioration de l'accès internet.

Avec GRDF :

L'AML et GRDF ont signé une convention de partenariat. Les parties s'engagent sur une coopération notamment sur la sécurité et le développement du réseau de distribution de gaz naturel et la place des solutions gaz naturel/énergies renouvelables dans l'aménagement des territoires. GRDF verse une participation financière à l'AML.

Avec la Caisse d'Allocations Familiales des Landes :

L'AML participe aux travaux du comité technique de parentalité coordonné par la CAF des Landes.

15-La réalisation d'un annuaire et d'un agenda :

Suite aux élections municipales et communautaires, l'AML a réalisé **un nouvel annuaire** des maires et des présidents de communautés. La version papier fait l'objet, grâce aux annonceurs, d'une édition en mille deux cent exemplaires. Une version numérique de cet annuaire est également téléchargeable sur le site de l'AML : www.maires40.fr.

L'AML a également réalisé un « **agenda 2021** des maires et des présidents de communautés des Landes ». Cet outil, contenant des éléments d'information sur les collectivités landaises et les principaux services présents sur le territoire, a été distribué à l'ensemble des maires et des présidents de communautés.

16-La représentation de l'AML :

En qualité d'association représentative des élus landais, l'AML propose les nominations de représentants au sein de nombreuses commissions départementales. Un esprit de concertation et d'équilibre préside à ce renouvellement.

Ainsi, suite aux élections municipales ont été renouvelées les instances et commissions suivantes :

- la commission de conciliation des documents d'urbanisme,
- la commission de vidéo protection,
- la conférence territoriale de l'action publique(CTAP),
- le conseil d'administration du SDIS,
- la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et fonciers (CDPENAF),
- le comité syndical de l'ALPI ,
- la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI),
- le comité local de l'agence nationale de cohésion des territoires (ANCT),
- la représentation au conseil d'administration de la Mission Locale des Landes,
- le conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN),
- la commission locale des transports publics particuliers de personnes (CLT3P),
- la commission de dotation d'équipement et des territoires ruraux (DETR),
- le conseil d'administration du centre de gestion,
- la commission de présence postale,
- le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST),
- représentant à la chambre d'agriculture,
- représentant à la SAFER,
- représentant au conseil d'administration de l'association Landes Nature,
- la commission départementale d'aménagement commercial,
- la commission de médiation et de droit au logement opposable,
- la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude de commissaire enquêteur,
- la commission départementale de sécurité routière.

RAPPORT FINANCIER



**ASSO DES MAIRES DES
LANDES**

175 PLACE DE LA CASERNE
40002 MONT DE MARSAN CEDEX

Exercice clos le : 31 décembre 2020

APE : 9499Z SIRET : 38483516100033

TEC GE FI
11 ILOT CAMPUS

Tél : 0558917689

Fax : 0558913562

40990 SAINT-PAUL-LES-DAX

E-mail : tec.ge.fi@wanadoo.fr

SOMMAIRE

1537 - ASSO DES MAIRES DES LANDES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTES ANNUELS	3
Attestation	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
DETAIL DES COMPTES	9
Compte résultat détaillé	10
Analyse trésorerie	13
Tableau de financement	14
Soldes Intermédiaires de Gestion	15

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION

1537 - ASSO DES MAIRES DES LANDES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

ASSO DES MAIRES DES LANDES
Pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/2020, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

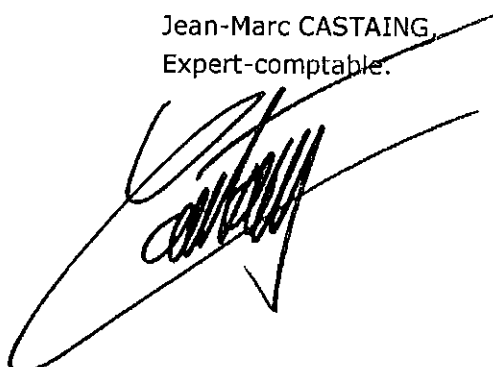
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints au présent rapport, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	260 061 €
Chiffre d'affaires	264 624 €
Résultat net comptable	28 186 €

Fait à SAINT AVIT,

Jean-Marc CASTAING,
Expert-comptable.



BILAN - ACTIF

1537 - ASSO DES MAIRES DES LANDES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/20	Valeurs nettes au 31/12/19	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 023	158	3 865	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	2 107	1 520	587	39
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	6 130	1 678	4 452	265
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 730	3 928	3 802	97
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	709	151	558	370
Autres (3)	28 756	29 030	-274	-1
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	8 037	8 213	-176	-2
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	207 086	187 476	19 610	10
Charges constatées d'avance(3)	1 614	822	792	96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	253 932	229 620	24 312	11
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	260 061	231 297	28 764	12

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

1537 - ASSO DES MAIRES DES LANDES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Valeurs au 31/12/20	Valeurs au 31/12/19	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	195 880	109 737	86 144	79
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	28 186	10 812	17 375	161
SITUATION NETTE	224 067	120 549	103 518	86
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	224 067	120 549	103 518	86
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600		600	
Dettes fiscales et sociales	15 025	14 845	181	1
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	19 119	95 904	-76 785	-80
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 250		1 250	
TOTAL DETTES	35 995	110 749	-74 754	-67
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	260 061	231 297	28 764	12
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	35 995	110 749		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit, de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1537 - ASSO DES MAIRES DES LANDES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises			11 989	4	-11 989	-100
Production vendue (biens et services)	264 624	100	259 990	96	4 634	2
Montant net du chiffre d'affaires	264 624	100	271 978	100	-7 354	-3
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	7 500	3	12 167	4	-4 667	-38
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	750				750	
Autres produits	1		1			-10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	272 874	103	284 146	104	-11 271	-4
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			7 055	3	-7 055	-100
Variation de stocks	-3 802	-1	-3 928	-1	125	3
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	131 834	50	150 741	55	-18 907	-13
Impôts, taxes et versements assimilés	486		513		-27	-5
Salaires et traitements	72 983	28	76 403	28	-3 420	-4
Charges sociales	39 239	15	39 104	14	135	
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	3 649	1	2 671	1	979	37
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	156		536		-380	-71
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	244 545	92	273 095	100	-28 550	-10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	28 329	11	11 051	4	17 279	156
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1537 - ASSO DES MAIRES DES LANDES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)	33		49		-16	-33
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	33		49		-16	-33
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	176				176	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	176				176	
RÉSULTAT FINANCIER	-143		49		-192	-391
RÉSULTAT COURANT avant impôts	28 186	11	11 100	4	17 087	154
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			288		-288	-100
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			288		-288	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-288		288	100
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	272 908	103	284 195	104	-11 287	-4
TOTAL DES CHARGES	244 721	92	273 383	101	-28 662	-10
Bénéfice ou Perte	28 186	11	10 812	4	17 375	161

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

DETAIL DES COMPTES

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

1537 - ASSO DES MAIRES DES LANDES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises		11 989	-11 988	-100
Ventes formations		11 989	-11 988	-100
Production vendue (biens et services)	264 624	259 990	4 635	2
Cotisation des maires des land	155 742	151 548	4 195	3
Cotisation des communautés de	80 881	80 042	840	1
Prestations stand calac		400	-400	-100
Loyer pcs	28 000	28 000		
Montant net du chiffre d'affaires	264 624	271 978	-7 354	-3
Subventions d'exploitation	7 500	12 167	-4 666	-38
Subvention formations	6 000	9 000	-3 000	-33
Subventions edf		1 000	-1 000	-100
Subventions orange		1 917	-1 916	-100
Subventions grdf	1 500	250	1 250	500
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	750		750	
Transf. chgs d'exploitation	750		750	
Autres produits	1	1		-10
Produits divers de gestion cou	1	1		-10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	272 874	284 146	-11 271	-4
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises		7 055	-7 055	-100
Achats pour formations		7 055	-7 055	-100
Variation de stocks	-3 802	-3 928	125	-3
Var. stocks marchandises	-3 802	-3 928	125	-3
Autres achats et charges externes	131 834	150 741	-18 907	-13
Fourn. non stockables	6 383		6 383	
Fourn entretien, petit équipem		59	-59	-100
Petit équipement formation		2 485	-2 485	-100
Fournitures de bureau	734	929	-194	-21
Loyer	14 875	14 949	-74	
Locations copieurs	1 123	2 114	-991	-47
Hébergement internet	204	112	92	83
Hébergement innovortex	1 267		1 267	
Charges locatives et de coprop	17 157	15 714	1 443	9
Maintenance copieur	137	105	32	30
Maintenance ethylotest formati		2 128	-2 128	-100
Maintenance site internet	1 476	1 476		
Maintenance informatique alpi	1 154	1 341	-187	-14
Maintenance eic	165	157	8	5
Primes d'assurance	249	242	7	3
Assurances rc locaux	519	569	-50	-9
Documentation	242	248	-5	-2
Documentations pour maires	560	520	40	8
Rémunération d'intermédiaires	514	360	154	43
Honoraires	2 527	2 802	-275	-10
Intervenants formations	5 864	8 171	-2 307	-28
Publicité, publications, relat	750	960	-210	-22
Frais professionnels directeur	1 152	4 080	-2 928	-72
Frais professionnels salariés	86	264	-177	-67
Frais de réceptions formations	323	4 409	-4 086	-93
Repas assemblée générale	7 212	5 132	2 080	41
Repas réunions	1 214	1 061	153	14
Repas interne aml	258	375	-117	-31
Frais déplacements calac	172		172	
Congrès des maires		11 531	-11 531	-100

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

1537 - ASSO DES MAIRES DES LANDES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Variation en valeur en %	
<i>Frais déplacements élus</i>	292	5 630	-5 338	-95
<i>Frais postaux</i>	3 084	3 219	-136	-4
<i>Téléphone</i>	956	1 052	-96	-9
<i>Services bancaires et assimilés</i>	443	443		
<i>Cotisations - adhésions</i>	59 232	57 666	1 566	3
<i>Adhésions diverses</i>	1 509	439	1 070	244
Impôts, taxes et versements assimilés	486	513	-27	-5
<i>Formation professionnelle</i>	491	484	7	2
<i>Contribution dialogue social</i>	12	12		
<i>Autres taxes</i>	-17	17	-34	-200
Salaires et traitements	72 983	76 403	-3 420	-4
<i>Salaires</i>	71 715	73 315	-1 599	-2
<i>Congés payés</i>	1 268	3 088	-1 820	-59
Charges sociales	39 239	39 104	135	
<i>Cotisations à l'urssaf</i>	21 299	23 394	-2 095	-9
<i>Cotisations aux mutuelles</i>	10 317	8 770	1 547	18
<i>Cotisations aux caisses de ret</i>	5 911	5 257	654	12
<i>Cotisations aux prévoyances</i>		660	-660	-100
<i>Cotis. autres organismes soc.</i>	708	708		
<i>Cnas</i>	700	683	17	2
<i>Médecine du travail</i>	305	341	-36	-10
Dotations aux amortissements et dépréciations				
<i>Sur immobilisations : dotations aux amortissements</i>	3 649	2 671	979	37
<i>Dotations aux amort. immobilis</i>	2 923	2 284	639	28
<i>Dot aux amort corporelles</i>	726	387	339	88
Autres charges	156	536	-380	-71
<i>Pertes sur créances irrécouv.</i>	151	535	-384	-72
<i>Autres charges de gestion cour</i>	5	1	4	407
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	244 545	273 095	-28 550	-10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	28 329	11 051	17 279	156
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
<i>De participation</i>	33	49	-16	-33
<i>Produits financiers</i>	33	49	-16	-33
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	33	49	-16	-33
Charges financières				
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	176		176	
<i>Autres charges financières</i>	176		176	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	176		176	
RÉSULTAT FINANCIER	-143	49	-192	-391
RÉSULTAT COURANT avant impôts	28 186	11 100	17 087	154
Produits exceptionnels				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
<i>Sur opérations de gestion</i>		288	-288	-100
<i>Charges sur exercices antér.</i>		288	-288	-100

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

1537 - ASSO DES MAIRES DES LANDES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Variation	
			en valeur	en %
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		288	-288	-100
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-288	288	-100
TOTAL DES PRODUITS	272 908	284 195	-11 287	-4
TOTAL DES CHARGES	244 721	273 383	-28 662	-10
Bénéfice ou Perte	28 186	10 812	17 375	161

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

288

ANALYSE TRÉSORERIE

1537 - ASSO DES MAIRES DES LANDES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

■ L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) EST DE

31 384

Compte tenu des variations d'inventaire :

- des stocks de produits, en-cours

-

- des stocks d'approvisionnement

+

- des stocks de marchandises

+

-3 802

Compte tenu des autres produits et charges de gestion courantes

+

595

■ L'APPORT D'ARGENT DE L'EXPLOITATION A ÉTÉ DE

28 176

100 %

(Ventes - achats d'exploitation)

FLUX FINANCIERS

Sorties

Entrées

Produits financiers, Agios, Intérêts C.T.

176

33

Intérêts des emprunts

Remboursement capital

TOTAL ANNUITÉS ET AGIOS

176

33

-143

1

Achats d'immobilisations

- Incorporelles

6 788

- Corporelles

1 313

- Financières

Cessions d'immobilisations

Emprunts nouveaux

Subventions d'investissement

TOTAL INVESTISSEMENTS - FINANCEMENTS

8 102

-8 102

29

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Apport en capital

75 332

TOTAL APPORTS/PRÉLÈVEMENTS NET
DES ASSOCIÉS

75 332

75 332

-267

TOTAL GÉNÉRAL

8 278

103 541

Variation de trésorerie nette globale

95 263

Cette variation de trésorerie nette globale se traduit par :

Une amélioration des disponibilités de

19 434

Une augmentation des créances de

1 076

Une diminution des dettes fournisseurs et dettes à court terme de

-74 754

TABLEAU DE FINANCEMENT

1537 - ASSO DES MAIRES DES LANDES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		Capacité d'autofinancement	31 836
		= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31 836
Acquisitions d'immobilisations		Cessions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles	6 788	Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	1 313	Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières		Immobilisations financières	
Prélèvements des comptes courants		Apports comptes courants	
Diminution des capitaux propres		Augmentation des capitaux propres	75 332
		Subvention investissement	
Emprunts remboursés (capital)		Emprunts réalisés	
TOTAL EMPLOIS	8 102	TOTAL RESSOURCES	107 168

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

diff. entre les cpts permanents et les actifs immobilisés

a augmenté de 99 066

Augmentation actif circulant	4 878	Diminution actif circulant	
Diminution dettes	74 754	Augmentation dettes	
TOTAL	79 632	TOTAL	

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

diff. entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non fin.

a augmenté de 79 632

Augmentation de la trésorerie	19 434	Diminution de la trésorerie	
-------------------------------	--------	-----------------------------	--

VARIATION DE TRÉSORERIE

(= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a augmenté de 19 434

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

1537 - ASSO DES MAIRES DES LANDES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	en %	Du 01/01/19 Au 31/12/19	en %	Variation en valeur en %	
CHIFFRE D'AFFAIRES	264 624	100	271 978	100	-7 354	-3
Ventes de marchandises			11 989	100	-11 989	-100
- Coût d'achat des march. vendues	-3 802		3 128	26	-6 930	-222
MARGE COMMERCIALE	3 802		8 861	74	-5 059	-57
Production vendue (biens et services)	264 624	100	259 990	100	4 634	2
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	264 624	100	259 990	100	4 634	2
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	264 624	100	271 978	100	-7 354	-3
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	264 624	100	259 990	100	4 634	2
MARGE BRUTE TOTALE	268 426	101	268 851	99	-425	
- Autres achats	7 117	3	3 473	1	3 644	105
- Charges externes	124 717	47	147 268	54	-22 551	-15
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	136 592	52	118 110	43	18 482	16
Subventions d'exploitation	7 500	3	12 167	4	-4 667	-38
- Impôts, taxes et versements assimilés	486		513		-27	-5
- Salaires et traitements	72 983	28	76 403	28	-3 420	-4
- Charges sociales	39 239	15	39 104	14	135	
Total	-105 208	-40	-103 853	-38	-1 355	-1
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	31 384	12	14 257	5	17 127	120
Reprises sur dép., prov., amorts						
+ Transferts de charges d'exploitation	750				750	
+ Autres produits d'exploitation	1		1			-10
- Dotations amort. et dépréciations	3 649	1	2 671	1	979	37
- Autres charges d'exploitation	156		536		-380	-71
Total	-3 055	-1	-3 206	-1	152	5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	28 329	11	11 051	4	17 279	156
Opérations en commun						
+ Produits financiers	33		49		-16	-33
- Charges financières	176				176	
Total	-143		49		-192	-391
RÉSULTAT COURANT	28 186	11	11 100	4	17 087	154
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)			288		-288	-100
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total			-288		288	100
RÉSULTAT EXERCICE	28 186	11	10 812	4	17 375	161

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

ANNEXE COVID-19

1537 - ASSO DES MAIRES DES LANDES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

L'entreprise constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

Ces comptes sont également établis en fonction des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables, relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement COVID-19 dans les comptes et situations clos à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

L'approche ciblée a été retenue.

APPROCHE CIBLÉE CHIFFRÉE SUR LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

Poste	Exercice 2020 réel (1)	Impact COVID-19			Exercice 2020 retraité de l'impact COVID-19 (5) = (1) + (4)
		Impact Brut (2)	Impact mesures de soutien (3)	Impact net (4) = (2) - (3)	
- Coût d'achat des marchandises	-3 802				-3 802
Marge commerciale	3 802				3 802
Production vendue	264 624				264 624
Production de l'exercice	264 624				264 624
Marge de production	264 624				264 624
Marge brute	268 426				268 426
- Achats d'approvisionnements	3 315				3 315
- Autres charges externes	124 717				124 717
Valeur ajoutée	136 592				136 592
Subventions d'exploitation	7 500				7 500
- Impôts taxes, versements assimilés	486				486
- Charges de personnel	112 222				112 222
Excédent Brut d'Exploitation	31 384				31 384

BUDGET PRÉVISIONNEL AML 2021

BUDGET PRÉVISIONNEL AML 2021

CHARGES	<i>prévisionnel</i>
ACHATS	1 500,00
Petit matériel	500,00
Fourniture Bureau	1 000,00
LOCATIONS	16 500,00
Loyer	15 000,00
Loyer Copieur	1 500,00
Charges locations co propriété	17 000,00
Entretiens et Réparations	1 000,00
Primes d'assurances	800,00
DIVERS	8 500,00
Documentation	1 500,00
Formation	4 000,00
Frais colloque	3 000,00
Rémunérations Honoraires	2 500,00
Publicité, relations publiques	500,00
Déplacements, Missions, Réceptions	23 000,00
Congrès des Maires	10 000,00
Repas AG	5 500,00
Repas internes AML	500,00
Frais professionnels	7 000,00
Frais postaux et communication	3 300,00
Frais postaux	2 800,00
Internet / téléphone	500,00
Services bancaires et assimilés	400,00
COTISATIONS	61 500,00
Adhésion AMF	60 000,00
Adhésions diverses	1 500,00
Taxes Formation professionnelle	500,00
Salaires	77 000,00
Charges	40 000,00
Dépenses imprévues	10 000,00

TOTAL CHARGES **264 000,00**

PRODUITS	<i>prévisionnel</i>
PRODUITS DE GESTION	264 000,00
Adhésions AMF/AML 2021	236 000,00
Location locaux pour PCS	28 000,00

TOTAL PRODUITS **264 000,00**

ANNEXES

Ce service accompagne les collectivités landaises pour l'élaboration de leur plan communal de sauvegarde (PCS) et de leur document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Documents qui permettent de coordonner les moyens en cas de survenance d'événements graves.

Ce service est en charge, pour les collectivités qui le souhaite, de la formation à l'utilisation d'un défibrillateur, de la maintenance curative et préventive des défibrillateurs ainsi que de la mise à disposition de matériels neufs (Défibrillateur, housse de transport, trousse de secours, boîtiers intérieurs et extérieurs).

Ce service met à disposition également, pour tout événement festif dans le département, un « kit point repos » comprenant, banderole, flyers (drogue, alcool, maladies sexuellement transmissibles, etc.), éthylotest électronique, préservatifs, bracelet bleu (opération SAM, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas).

Ce service s'occupe de la mise en service, de la mise à jour et du suivi, des téléphones satellitaires du département des Landes. Téléphone Inmarsat Isatphone pro mis à disposition par l'AML.

Entre 2010 et 2013, **125** communes se sont dotées de PCS et DICRIM.

Entre 2014 et 2018, **78** nouveaux documents (PCS + DICRIM) ont été réalisés et **172** communes ont mis à jour leurs PCS et DICRIM par l'intermédiaire du service.

En 2019 et 2020, **12** nouveaux documents (PCS + DICRIM) ont été réalisés et **16** communes ont mis à jour leurs PCS et DICRIM par l'intermédiaire de notre service.

318 communes des Landes sont équipées d'au moins un défibrillateur cardiaque et le service PCS a contribué à former à l'utilisation de ces équipements **1974** personnes.

Le service PCS assure la maintenance de **715** défibrillateurs cardiaques de toutes marques sur le département des landes. **(275 collectivités)**

Perspectives 2021/2022

Pour ce service, fruit d'un partenariat avec l'Association des Maires des Landes depuis 2010, il s'agira de poursuivre l'effort entrepris de réalisation de **nouveaux PCS** et de **DICRIM** ainsi que la **mise à jour de nombreux documents**, suite aux élections et au nouveau DDRM mis à jour par la préfecture.

12 nouvelles communes qui souhaitent se doter du PCS et du DICRIM sont déjà prévues pour l'année 2021.

188 communes, soit 89 % des communes ayant réalisées leurs PCS et DICRIM par l'intermédiaire du service ont confiées la **mise à jour** de leurs documents au service.

Il continuera à assurer, pour toutes les collectivités Landaises adhérentes, la **formation** à l'utilisation d'un défibrillateur, la **maintenance** et la **mise à disposition** de défibrillateur, ainsi que la mise à disposition des « **kits points repos** » et la gestion des **téléphones satellitaires**.